N° 10 - AVRIL 2014

# Trait de Gestion

## Accompagner la recherche biomédicale en IDF



- 1700 chercheurs
- 2250 ingénieurs et techniciens
- 180 structures de recherche

## édito

De nouvelles unités ont été créées ou renouvelées au 1er janvier dernier, au titre de la vague D, à la suite de l'évaluation par l'Agence de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES) d'un grand nombre de nos structures de recherche parisiennes. La tendance, pour ces nouvelles structures, qui représentent un tiers des forces de l'Inserm, va au regroupement en centres et en unités de taille importante.
L'Institut accompagne désormais les nouveaux directeurs d'unités et un parcours d'intégration qui s'étendra sur l'année leur est proposé.
Si les délégations Paris 5, 6 et 7 ont été au coeur du processus pour la vague D, la délégation Paris 12 était également concernée pour certains de ses sites. Cette dernière, ainsi que la délégation Paris 11, seront encore mobilisées pour l'évaluation de la vague E, qui conduira à des créations au 1er janvier 2015.

Sylviane Inocêncio, Nicolas Jeanjean, Laurence Lomme, Marie-Pascale Martel, Laurence Parmantier.

# Actualités

### Itmo Santé publique : changement de direction

Après trois ans d'exercice, Jean-Paul Moatti, professeur d'économie de la santé à l'université d'Aix-Marseille et directeur de l'UMR 912 (SESSTIM), a quitté la direction de l'Institut thématique multi-organisme Santé publique. Il est remplacé par le Pr Geneviève Chêne, PU-PH de santé publique à l'université de Bordeaux, responsable d'équipe au centre de recherche «Épidémiologie et biostatistiques» UMR 897 et du module «Épidémiologie clinique» du CIC de Bordeaux, chef du pôle de santé publique au CHU de Bordeaux. Elle a été membre du Comité des sages pour la stratégie nationale de santé.

Benoît Hamon, est ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche depuis le 2 avril.
Geneviève Fioraso a été nommée secrétaire d'État chargée de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, le 9 avril.




### RÉFORME DE L'ORGANISATION DES CARRIÈRES DES FONCTIONNAIRES DE CATÉGORIE C ET B

Une série de décrets du 29 janvier 2014 revalorise la carrière des fonctionnaires de catégorie C et adapte, en conséquence, l'organisation de la carrière de certains fonctionnaires de catégorie B. Découvrez les principales évolutions introduites par ces textes : nouvelles grilles indiciaires, modification de la durée de certains échelons...
**www.rh.inserm.fr**



# L'écho des pôles

## Finances :

### Mobilisation aux Pôles finances

**Activité du pôle finances**

Tout au long de l'année, les pôles finances assurent la gestion des contrats de recherche, de la dépense (dont dotation récurrente), des achats, la comptabilité, l'inventaire physique et comptable.

**Comme chaque année, le premier trimestre a été particulièrement chargé pour les pôles finances. Ils ont dû également faire face à une reconfiguration de leur périmètre de gestion après l'évaluation des unités de la vague D.**



Une avance de la subvention d'État 2014 destinée aux laboratoires est arrivée mi-janvier. Le versement du solde définitif est en cours de finalisation, à la suite du vote du budget rectifié par le Conseil d'administration du 27 mars 2014. Le calendrier est donc exceptionnellement en deux temps cette année. En effet, le renouvellement ou la création des unités de la vague D a donné lieu à des discussions budgétaires approfondies, entre la direction générale de l'Inserm et les directeurs d'unité, sur le sujet de la dotation récurrente. Ces arbitrages ont décalé le calendrier habituel.

Le Département des affaires financières de l'Institut a adressé en début d'année, un courrier aux délégations régionales, les informant des sommes allouées aux unités au titre de leur avance. Parallèlement, une notification de ces montants permettant d'engager les commandes a été validée par les pôles finances dans SAFIr (Système Automatisé des Finances de l'Inserm). Ce logiciel de gestion financière, est partagé entre le siège, les délégations régionales et les unités.

Au cours de ce premier trimestre, l'administrateur SAFIr en région a joué un rôle de premier plan. C'est lui qui a délivré les habilitations aux membres des laboratoires désignés par le directeur d'unité, pour passer les commandes en particulier, via le logiciel. Cette année, le travail a été particulièrement dense à la suite des créations et recréations d'unités de la vague D. Il a fallu ouvrir de nouveaux comptes et assurer le paramétrage des unités. Mais aussi créer des sous-structures bénéficiaires, lignes budgétaires sur lesquelles le laboratoire peut choisir de positionner ses crédits. Il est également possible de mettre en place des sous-structures analytiques qui permettent aux gestionnaires de laboratoire, de suivre au plus près certains types de dépenses, indépendamment de la source de financement.

Les unités peuvent consacrer au maximum, 10 % de leur dotation pour des vacations (50% pour les Centres d'investigation cliniques).

Enfin, pour les unités de la vague D, un gros travail est effectué par les gestionnaires des ressources externes pour transférer sur les nouvelles unités, les budgets disponibles sur les contrats en cours.

**SAFIr, pilier de la gestion financière de l'Inserm**

Toute la gestion budgétaire et financière repose sur le logiciel de gestion financière et comptable de l'Inserm, SAFIr, qui permet, notamment, une gestion de la subvention d'État et des contrats de recherche. Il se structure autour de différents modules :
IP (demandes d'achats, notamment),
PO (commandes),
AP (paiement des factures),
GL (comptabilité),
GM (gestion des contrats de recherche),
AR (recettes).
Le pôle finances, comme les laboratoires, utilise SAFIr. Mais, en fonction de leurs activités, les utilisateurs n'ont tous pas accès aux mêmes modules.

# En bref

## Nominations

• Véronique Sode est le nouveau médecin coordonnateur Inserm, responsable du Bureau de coordination de la médecine de prévention. Elle succède à Benoît Doremus. Elle a exercé plusieurs années en qualité de médecin de prévention, notamment à l'Inserm et à l'hôpital Saint-Louis à Paris.
→ **veronique.sode@inserm.fr**

• Depuis le 1er avril, Corinne Schiltz succède à Joël Fayolle en tant que responsable du Bureau de la coordination de la prévention des risques (BCPR) au Département des ressources humaines. Elle a exercé précédemment ces fonctions en qualité de conseillère prévention à la Délégation régionale de Paris 12, puis comme responsable du Pôle affaires générales au sein de l'administration du siège de l'Inserm.
→ **corinne.schiltz@inserm.fr**
**Tél : 01 44 23 62 31**

## Nouveaux codes BiblioInserm

BiblioInserm vous donne accès aux ressources numériques, soit près de 4000 revues scientifiques et bases de données, négociées et financées par l'Inserm.
Pour l'année 2014, il faut réinscrire votre structure en allant sur la page d'accueil **http://biblioinserm.inist.fr**, en haut de la page «s'enregistrer», puis encore «s'enregistrer». Les anciens codes (commençant par 13INS) seront définitivement supprimés le lundi 2 juin 2014.
Pour les chercheurs Inserm hors structure Inserm, les codes individuels attribués ne changeront pas en 2014. Ceux n'ayant pas de code, peuvent en faire la demande à **biblioinserm@inserm.fr**

## BIOBANQUES partenaire de vos projets

BIOBANQUES se propose d'être le partenaire de vos projets en vous aidant à constituer ou à participer à des consortiums européens pour répondre aux appels à projets suivants : Horizon 2020, IMI, concours mondial de l'innovation…
→ **georges.dagher@inserm.fr**

## Ouverture de 2 nouveaux appels Horizon 2020 - Programme Mobilité

• **European Fellowships :** bourses destinées aux mobilités d'un pays tiers vers l'Europe ou pour des mobilités au sein de l'Europe
• **Global Fellowships :** bourses internationales sortantes
Consultez les appels d'offres :
**https://ec.europa.eu/research/participants/portal/desktop/en/opportunities/index.html**
- Section «Calls»
Date limite : 11 septembre 2014 à 17h (heure de Bruxelles).
→ **morgane.bureau@inserm.fr**
**christiane.durieux@inserm.fr**

# Ressources Humaines :

## Parcours d'accompagnement des nouveaux directeurs d'unité

**Soutenir les nouveaux directeurs d'unité dans leur prise de fonction, voilà l'objectif de la direction générale de l'Inserm à travers le parcours initié par la mission politique des cadres. Désormais incontournable, ce parcours leur apportera les ressources nécessaires au management et au pilotage de leur laboratoire.**

La création ou le renouvellement des unités Inserm au 1er Janvier 2014 a vu l'arrivée de nouveaux directeurs d'unité à leur tête, dont certains occupent cette fonction pour la première fois. Pour ceux-là particulièrement, la direction générale a souhaité un accompagnement systématique via un parcours mêlant formations, informations, rencontres.

### Un accompagnement en quatre étapes

Quatre étapes jalonnent ce parcours construit par la mission politique des cadres, structure d'accompagnement des personnels occupant un poste à responsabilité dont Dominique Nobile, délégué régional PACA-Corse, s'est vu confier la responsabilité par la direction générale. D'abord, la journée des nouveaux directeurs d'unité qui a eu lieu le 10 février en présence de Thierry Damerval, directeur général délégué de l'Inserm. Puis, une journée d'accueil en délégation en mars dernier, suivie d'une formation au rôle et à la responsabilité du directeur d'unité en matière de prévention des risques professionnels, en présence d'Hafid Brahmi, directeur des Ressources humaines de l'Inserm. Enfin, les directeurs de laboratoire suivront une formation au management. Cette dernière se déroulera en deux sessions de deux jours et commencera en mai pour la première, juin pour la seconde. Elle se terminera à l'automne.

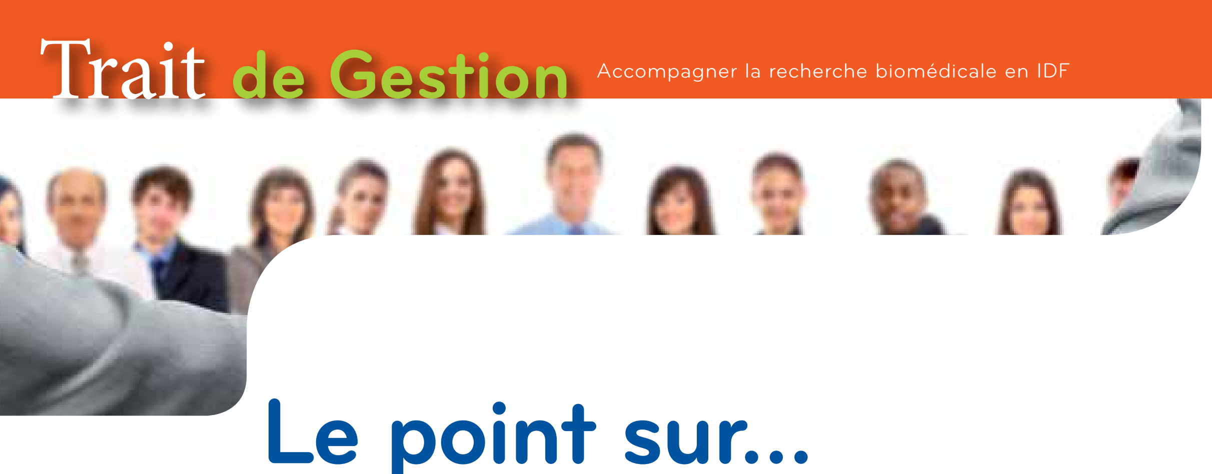
### Un parcours unique avec des formations coordonnées

Objectif ? Epauler ces dirigeants. «*Les directeurs des laboratoires sont des acteurs essentiels pour la réussite de l'Inserm. Nous souhaitons les aider dès la prise de responsabilité, en leur donnant des outils de management indispensables au bon exercice de leur mission*», commente Dominique Nobile.

Si des actions similaires comme la formation au management ou à la prévention des risques professionnels existaient déjà, elles n'étaient pas coordonnées au sein d'un parcours unique devant être suivi dans son intégralité.

Interlocuteurs-clés des directeurs d'unité, les délégations régionales sont étroitement associées à la mise en oeuvre du dispositif.

→ **Contact :** **benedicte.hemar@inserm.fr**



# Le point sur...

## Le Comité d'éthique de l'Inserm

**La première journée nationale du Comité d'éthique de l'Inserm se tiendra le 17 juin prochain à Paris. L'occasion de revenir sur la vocation de cette structure avec son président Hervé Chneiweiss.**

### Quelle est la mission du Comité d'éthique de l'Inserm qui a été créé en 2000 ?

Réfléchir sur les questions éthiques soulevées par la recherche scientifique médicale et en santé, telle qu'elle est mise en œuvre au sein de l'Institut. Il s'agit que ces réflexions bénéficient à tous, tant les chercheurs, que les agents d'accompagnement de la recherche ; qu'elles répondent à des interrogations rencontrées dans l'exercice de leur métier. Par exemple, en matière d'étude sur l'embryon et les cellules-souches embryonnaires, les laboratoires peuvent être confrontés à des blocages d'ordre pratique, dans des champs pourtant autorisés par la loi sur la bioéthique révisée en 2013.
Dans le cas présent, notre réflexion doit ouvrir la voie à des solutions techniques et éthiques pour que chacun puisse accomplir son travail et pour que la science avance.

### Tout agent Inserm est-il en droit de saisir le Comité ?

Tout à fait, via l'Institut thématique multi-organisme (ITMO) dont il dépend. Mais le Comité peut aussi s'autosaisir. Notre vocation est de devancer une question éthique qui émergerait de l'activité de nos unités. Dès le début de la mandature, nous avons identifié les sujets qui apparaissent prioritaires en France et à l'étranger et avons constitué des groupes de travail (voir encadré).
Les membres du Comité, de par leur activité de chercheur (sociologue, philosophe, économiste, biologiste…), de vétérinaire, de médecin…, sont en perpétuelle veille scientifique et se nourrissent d'une culture internationale. Notre structure, comme tout bon comité d'éthique qui se respecte, se compose de membres issus d'organismes divers tels que le CNRS, l'Institut Pasteur, l'École vétérinaire de Maisons-Alfort, l'APHP, les universités françaises, l'Université de Genève, l'Université de Bruxelles … Ce qui aide à dégager des perspectives.

### Quelles sont donc les pistes initiées par le Comité ?

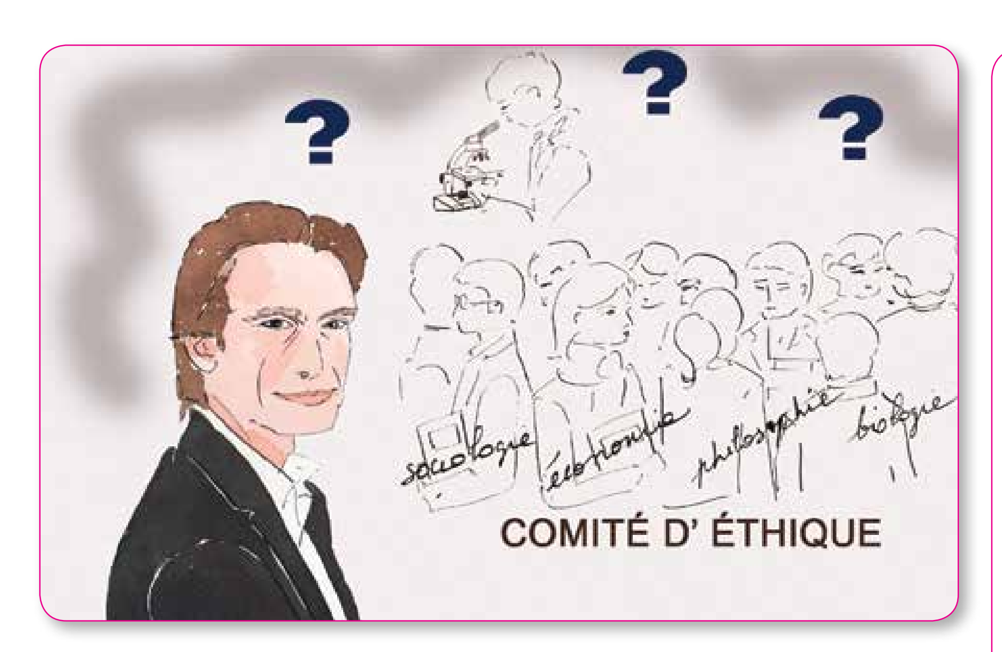
Nous nous penchons entre autres, sur les cohortes lorsque l'Inserm est promoteur de recherches cliniques. Ces études sur des populations de volontaires peuvent déboucher sur des découvertes fortuites d'une pathologie plus ou moins grave chez ces personnes. Le Comité réfléchit donc à différentes voies : faut-il recommander la création d'une équipe médicale interne à l'organisme pour évaluer l'intérêt de la découverte inattendue pour la santé de la personne et éventuellement prendre en charge ces nouveaux patients ? Faut-il dans le formulaire de participation à la cohorte, ajouter le consentement à être informé d'une découverte fortuite ?

### Comment se traduisent ces réflexions ? Peuvent-elles apporter des solutions concrètes ?

Au terme de sa réflexion, le Comité rend un avis sur la question posée auprès des chercheurs, des agents administratifs (ITA) ou encore de l'Agence de biomédecine, pour améliorer des procédures. En aucun cas nous ne sommes là pour créer des normes ou faire la police.
Nous jouons également un rôle de conseil, notamment dans les Expertises collectives comme celle, récente, sur les addictions.

## Six groupes de réflexion thématique

- **Découvertes annexes et inattendues de la recherche :** traitement socio-éthique des découvertes fortuites réalisées lors de recherches génomiques.
- **Genre et recherche :** ce groupe cherche à faire prendre conscience aux chercheurs Inserm de la notion de genre et à mesurer l'incidence de cette notion en termes de santé publique.
- **Embryon et développement :** recherches concernant l'obtention de cellules germinales et de gamètes à partir de cellules souches, aux recherches à visée cognitive sur l'embryon et aux recherches sur l'embryon susceptibles d'améliorer les traitements de l'infertilité et les résultats de l'assistance médicale à la procréation.
- **Anticiper et accompagner les nouveautés technologiques :** définir comment mieux accompagner l'émergence de technologies pouvant avoir un impact sur le fonctionnement de nos sociétés.
- **Attitude du chercheur via la communication de la recherche :** amélioration du développement du concept information/ consentement au sein de la communauté scientifique.
- **Quel modèle pour quelle recherche, représentation de l'animal par le chercheur :** ce groupe analyse les liens entre représentation de l'animal et expérimentation et cherche à améliorer l'accompagnement de la souffrance potentiellement vécue par les expérimentateurs.




Hervé Chneiweiss, directeur de recherche au CNRS, a été nommé en mars 2013 à la présidence du Comité d'éthique de l'Inserm. Il succède à Jean-Claude Ameisen, président du Comité consultatif national d'éthique (CCNE). Docteur en médecine et en sciences, neurologue et neurobiologiste, il a toujours associé à son travail clinique et scientifique, les questions éthiques. De 2000 à 2002, il a été conseiller technique pour les sciences du vivant et la bioéthique auprès du ministre de la Recherche.
Il est également directeur du laboratoire Neurosciences Paris Seine (Inserm/CNRS/UPMC) au sein du nouvel Institut de Biologie Paris Seine.
Rédacteur en chef depuis 2006 de la revue Médecine/Sciences, Hervé Chneiweiss est, par ailleurs, membre du Conseil scientifique de l'office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et techniques (OPECST), membre du Conseil scientifique de la Fondation pour la recherche médicale (FRM) et membre du CCNE.

Bibliographie :
*Bioéthique : Avis de tempêtes* (avec Jean-Yves Nau, Alvik, 2003), *Neurosciences et Neuroéthique : des cerveaux libres et heureux* (Alvik 2006) *et L'homme réparé* (Plon 2012).

Dans le cadre de sa mission d'Expertise collective, l'Inserm met à disposition du public, les rapports publiés par des groupes d'experts sur des thématiques sociétales. Nous regardons au préalable la composition des groupes d'experts retenus et la méthodologie employée.

**Le Comité est-il amené à collaborer avec d'autres services de l'Inserm ?**
Oui, l'éthique faisant partie intégrante de toutes les recherches menées à l'Inserm, tout atelier de formation devrait comprendre une session consacrée aux questions éthiques soulevées par le thème de l'atelier. Par ailleurs, la Délégation à l'intégrité scientifique, qui a pour mission de mener une réflexion permanente sur l'intégrité scientifique et de participer à la diffusion des bonnes pratiques de recherche, offre une démarche complémentaire à celle du Comité.

**Les collaborations du Comité s'étendent-elles au-delà de l'Institut ?**
Bien sûr, le Comité d'éthique de l'Inserm se rapproche autant que possible des comités d'éthique des autres organismes de recherche. À terme, il aura pour mission de fédérer le travail en éthique des organismes de recherche réunis au sein d'Aviesan (Alliance nationale pour les sciences de la vie et de la santé).

**Qu'attendez-vous de la Journée nationale du Comité qui se tiendra le 17 juin prochain à Paris, à l'Hôpital européen Georges Pompidou ?**
Ce sera pour la première fois, l'opportunité de faire le bilan sur l'année passée, devant tous les personnels Inserm désireux de participer à cette journée. Nous aurons un premier temps de réflexion sur les questions d'éthique en neurosciences avec Judy Illes (Chaire de recherche du Canada en neuroéthique - Bristish Columbia University de Vancouver) sur les découvertes inattendues et Jonathan Montgomery (Nuffield Council) sur les interfaces cerveau-machine. Puis, nos représentants de groupe présenteront leurs travaux et leurs recommandations. Dans tous les cas, une large place sera réservée au débat avec le public et nous espérons commentaires et questions.

**Au-delà de cette première année, qu'aimeriez-vous insuffler pour les deux prochaines années de votre mandat ?**
L'idée que tout le monde au sein de notre organisme est susceptible de faire face à un questionnement éthique et que l'aborder est une manière d'être plus à l'aise dans l'exercice de son activité. Pour moi, l'éthique est une façon d'améliorer la qualité de la recherche.

**Pour toute question au comité d'éthique ou vous inscrire à la journée du 17 juin qui aura lieu à l'Auditorium de l'Hôpital européen Georges Pompidou : comite-ethique@inserm.fr**

**Pour en savoir plus : www.ethique.inserm.fr/qu-est-ce-que-l-inserm/l-ethique-a-l-inserm**

N° 10 - AVRIL 2014

Trait de Gestion Accompagner la recherche biomédicale en IDF

# Bonnes pratiques

## Règlement intérieur : suivez le guide !

**À la suite des récentes vagues d'évaluation, les nouvelles unités ont trois mois pour se doter d'un règlement intérieur. Une démarche que facilite le Département des Affaires juridiques de l'Inserm qui a élaboré un guide méthodologique. Jean-Christophe Hebert, directeur de ce département, en évoque le contenu.**

**A l'occasion de la révision en 2013, de la décision relative aux unités de recherche et autres formations de recherche, le président-directeur général de l'Inserm a réaffirmé la nécessité pour ces structures, de mettre en place un règlement intérieur. Quelle est la plus-value aujourd'hui d'un guide méthodologique Inserm dans ce processus ?**
Tout d'abord, il convient de rappeler que la décision de 2013 établit une typologie des formations de recherche et des autres formations placées notamment sous la tutelle de l'Inserm (unité de recherche, unité de service, formation *ad hoc*) que l'Inserm peut créer pour l'exercice de ses missions. Elle définit également les responsabilités du directeur d'unité et aborde la question de la représentation des personnels dans ces formations. Nous réfléchissions depuis un moment à un guide pour faciliter la mise en place d'un règlement intérieur pour les nouveaux directeurs de laboratoire et avons, à cet effet, organisé des consultations en interne. Les organisations syndicales ont également exprimé le souhait, à l'occasion du comité technique ayant examiné la décision de 2013, de voir mettre en place un tel guide.

**Toutes les unités sont-elles concernées par l'élaboration d'un règlement intérieur ?**
Tout à fait. Ce règlement intérieur est une obligation pour les unités mixtes de recherche, les unités de service, telles que F-CRIN ou BIOBANQUES, les unités *ad hoc*. Les Centres d'investigation clinique (CIC) ne sont pas concernés car ils reposent sur un dispositif contractuel.

**Que contient le guide méthodologique ?**
Synthétique et organisé par fiche, on y trouve, entre autres, des items incontournables : l'organisation de l'unité (direction, équipes…), son fonctionnement, notamment avec le conseil de laboratoire ; les conditions de travail, dont le temps de travail, les conditions d'accès au laboratoire ; la communication et l'informatique ; la qualité ; la protection du potentiel scientifique et technique ; la gestion des moyens de l'unité, dont le budget.
Il contient des annexes comme la charte de la laïcité, la charte de l'utilisateur des ressources informatiques et les conditions d'utilisation de services internet à l'Inserm. Il fournit de précieux conseils de rédaction pour assurer la pérennité du document. Le guide a pour objet d'alimenter une réflexion, en lien avec les autres tutelles de l'unité, permettant de rédiger un règlement intérieur en tenant compte des spécificités locales et des contraintes réglementaires de chacune des tutelles.


Jean-Christophe Hébert, directeur du Département des affaires juridiques

**Comment avez-vous travaillé pour la rédaction de ce guide méthodologique ?**
Nous avons beaucoup échangé et collaboré avec d'autres services de l'Inserm, notamment le Département des Ressources humaines pour l'aspect conditions de travail, le Fonctionnaire de sécurité défense, Patrice Binder, pour le thème relatif au potentiel scientifique et technique. Les organisations syndicales de l'Inserm ont été également associées aux réflexions ; une réunion de travail a été organisée à cet effet.
Ce guide a été approuvé par le Comité technique le 18 novembre 2013 et transmis par le Pr André Syrota aux directeurs de laboratoire, le 18 décembre. Ce qui correspondait au niveau calendrier, à la création ou au renouvellement au 1er janvier 2014, des unités évaluées en vague D, qui ont donc pu s'appuyer sur le guide pour construire leur règlement.

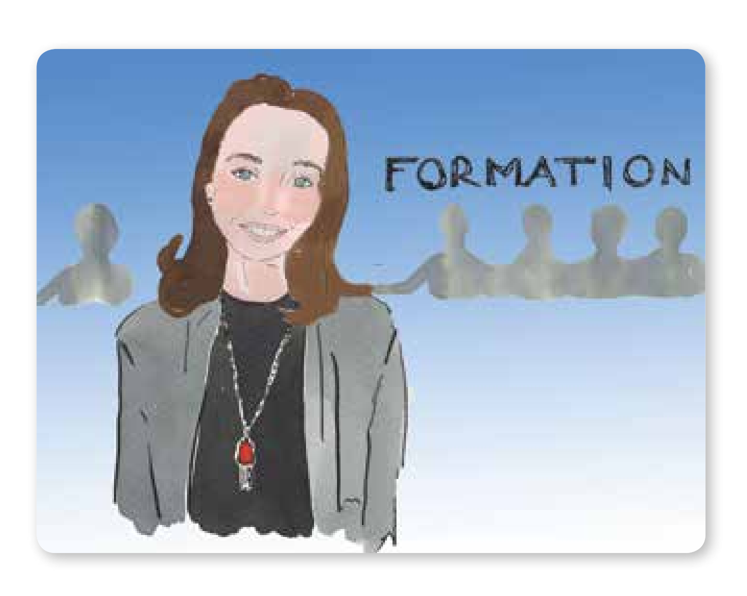
**Quand le règlement peut-il être mis en œuvre ?**
En général, un groupe de travail se forme au sein de l'unité rassemblant chercheurs, enseignants-chercheurs, ingénieurs et techniciens administratifs, assistants de prévention, personnels permanents ou non permanents en vue de préparer ce projet de règlement intérieur. Préalablement à son adoption, il est soumis à l'avis de l'assemblée générale des personnels de l'unité. Le règlement entre en application au jour de son adoption conjointe par le directeur d'unité, le délégué régional de l'Inserm et le représentant de tutelle pour une unité mixte. Chacun des membres de l'unité doit le signer. Mais les laboratoires ont trois mois à compter de la création de l'unité pour le mettre en place !

**Consulter le guide :** http://extranet.inserm.fr/content/download/74648/510774/version/1/file/Guide+RI.zip

**Pour en savoir plus :** http://extranet.inserm.fr/informations-juridiques/organisation-de-l-inserm/decisions-formations-de-recherche

# Nos métiers

## Formation : la richesse d'une offre Ile-de-France




**En Ile-de-France, la formation collective se conçoit en réseau. Les six responsables formation ont chacune une expertise thématique pour proposer une offre pointue à tous les personnels franciliens.**

La formation à l'Inserm s'organise de façon pragmatique pour satisfaire une demande concentrant la moitié des effectifs de l'Institut et des demandes d'autres organismes. Chacune des six responsables formation a en charge une thématique autour de laquelle elle construit une offre collective pour nos personnels franciliens. Cette thématique peut aussi bien être scientifique, que porter sur l'accompagnement de la recherche, comme la bureautique ou la finance.

Elles se réunissent tous les deux mois au sein de leur réseau et interagissent quotidiennement via l'outil informatique de gestion des ressources humaines, Sirène. Un outil auquel elles ont dû entre autres, s'adapter et dont elles opèrent le déploiement depuis deux ans. Un chantier important, d'autant qu'il y a un accompagnement croissant des personnels contractuels.

Pour les aider dans leur tâche, elles s'appuient sur leur assistante formation. Pour recenser les besoins et diffuser l'offre, elles font notamment appel aux correspondants formation des unités qu'elles réunissent tous les ans.

Parallèlement à cette mission, elles suivent les demandes individuelles diverses, le tutorat par exemple, pour les agents de leur propre délégation. Ceci dans le cadre de l'accompagnement du pôle ressources humaines dont elles font partie.

**Perrine Elshawish,** responsable de la formation à la délégation régionale Paris 5 évoque son métier

*«Je construis une quinzaine de sessions annuelles de formations collectives autour du thème biologie moléculaire, génétique, biochimie, protéomique. Pour cela, les connaissances, acquises en maîtrise de biologie et lors de mon DESS de santé publique peuvent aider à affiner les demandes auprès des formateurs. Construire un programme et une méthode pédagogique, sélectionner un prestataire, c'est-à-dire faire de l'ingénierie de la formation, s'inscrit dans mon parcours depuis mes débuts dans le secteur associatif où j'accompagnais des personnes s'apprêtant à devenir auxiliaire de vie. À l'Inserm aujourd'hui, j'ai la chance de côtoyer des scientifiques dans mon métier. La recherche me nourrit, même si mon objectif principal est que les gens s'épanouissent dans leur travail avec des compétences en adéquation avec les missions de l'Institut. Pour recenser les besoins des agents, il est primordial de les rencontrer en laboratoire, ce qui contribue à l'intérêt de mon métier.»*

### La formation en Ile-de-France

- Budget : 930 000 euros
- Nombre de stagiaires formés : 3 054 (Inserm et non-Inserm)
- Nombre de sessions : 387
- Contacts des responsables en délégation :

- Administration du siège : noemie.boucher@inserm.fr
- DR Paris 5 : perrine.elshawish@inserm.fr
- DR Paris 6 : alya.rezgui@inserm.fr
- DR Paris 7 : sophie.ferreira@inserm.fr
- DR Paris 11 : christelle.salles@inserm.fr
- DR Paris 12 : magali.leveux@inserm.fr

# SI-pratique mode d'emploi

## Le coin du geek : Le saviez-vous ?

Votre messagerie Inserm.fr inclut un répondeur qui permet d'envoyer un mail informant vos correspondants de votre absence. Connectez-vous sur le site https://obm.inserm.fr, menu «mon compte» puis «répondeur de messagerie». Activez ou programmez l'activité du répondeur. Écrivez le message que recevra votre correspondant, avec un contact à joindre en cas d'urgence.




# Actualité 50 ans

## Le Science Tour bientôt chez vous

À l'occasion des 50 ans de notre Institut, le Science Tour, laboratoire mobile déployé par *Les Petits Débrouillards*, fera étape prochainement sur les sites de l'Assistance publique - Hôpitaux de Paris où de nombreux laboratoires Inserm sont implantés.

Autour du camion Science Tour, tous les personnels Inserm et leur famille sont invités à participer à des ateliers ludiques et scientifiques, et découvrir les créations de l'organisme : film 3D *Virus Attack* coproduit avec le Parc du Futuroscope, l'exposition *Amazing Science, la thémathèque interactive sur la cellule…*

### Les prochaines étapes :

**Les 14, 15 et 16 mai** sur le site des Hôpitaux universitaires Pitié-Salpêtrière - Paris 13e

**Mercredi 14 mai :**
- de 10h30 à 12h, atelier de médiation scientifique animé par *Les Petits Débrouillards* à destination des doctorants **(sur inscription uniquement)**
- de 12h à 17h, ouverture tout public (entrée libre)
- 18h : *La subconscience normale et pathologique*, conférence du Pr Yves Agid, de l'Institut du cerveau et de la moelle épinière - ICM **(sur inscription uniquement)**

**Jeudi 15 mai :** de 12h à 15h, ouverture tout public (entrée libre)

**Vendredi 16 mai :** de 12h à 13h30, ouverture tout public (entrée libre)

**Les 3 et 4 juin** sur le site de l'Hôpital Saint-Louis - Paris 10e

**Mardi 3 juin :**
- de 11h à 17h, animations scientifiques et projections du film en 3D *Virus Attack*, et en 2D, *Nautilus* ; et de 14h à 16h : animations scientifiques pour les scolaires

**Mercredi 4 juin :**
- de 11h à 17h, animations scientifiques et projections du film en 3D *Virus Attack*, et en 2D, *Nautilus* ; et de 14h à 16h : animations scientifiques pour les Apprentis Chercheurs de l'association L'Arbre des Connaissances

**Le 18 juin** sur le site de l'Hôpital Bichat - Paris 18e

**Mercredi 18 juin :**
- de 11h à 17 h : animations scientifiques et projections du film en 3D *Virus Attack*, et en 2D *Nautilus*.

**Vous pouvez découvrir les expositions 50 ans de l'Inserm et Amazing science dans le hall de l'hôpital moderne des sites de Saint-Louis et Bichat.**


**Pour en savoir plus et vous inscrire à ces manifestations : communication.idf@inserm.fr et www.idf.inserm.fr**

## Le saviez-vous ?

### Histoire de l'Inserm

C'est en 1983 que l'on assiste à la création de structures administratives et scientifiques en région.
Amorcé par la création du Centre d'immunologie de Marseille-Luminy en 1976, l'effort de rééquilibrage entre Paris et la province, ou phénomène de décentralisation se renforce avec la création en 1983, des administrations déléguées régionales qui deviennent en 2009, les délégations régionales et la création en 1985, des conseils scientifiques consultatifs régionaux.

## Autres manifestations autour des 50 ans de l'Inserm

### AVRIL

- **Journée européenne de la vaccination**
Vendredi 25 avril - Cloître de l'Hôpital Cochin - Paris 14e
- **Concours photo «La recherche dans la focale»**
Date limite de réception des photos : Dimanche 27 avril

### MAI

- **Destination labo, au cœur de la science, l'Inserm ouvre ses portes aux scolaires**
Vendredi 16 mai - Centre de Psychiatrie et Neurosciences, Institut du Fer à Moulin, Centre de recherche des Cordeliers, Institut du cerveau et de la moelle épinière - CICM, BIOBANQUES, Institut de myologie, Myobank, GIE Neuro-Ceb, Institut Mondor de recherche biomédicale
- **Les chercheurs accueillent les malades sur le sujet des maladies rares**
Vendredi 23 mai - ISTEM - Evry, Institut de Myologie - Paris 13e, Laboratoire Neuroprotection du cerveau en développement - Paris 19e, Institut Imagine - Paris 14e

### JUIN

- **Bar des sciences**
Jeudi 12 juin à 20h sur le thème du sommeil - Espace Congrès les Esselières - Villejuif.

### JUILLET

- **Vente du timbre de collection, exposition 50 ans et conférence sur l'histoire de l'Inserm**
Jeudi 3 juillet - Centre de recherche les Cordeliers - Paris 6e.
- **Conférence et exposition La chimie de l'amour**
Samedi 5 juillet à 18h - Bibliothèque Hélène Berr - Paris 12e.
Exposition du 3 juillet au 30 août.




**Trait de Gestion**

Trimestriel d'information interne Inserm, Région Ile-de-France

**Contact et abonnement :** redaction-journal.idf@inserm.fr
**Directeur de la publication :** Nicolas Jeanjean
**Coordination :** Stéphanie Younès
**Rédaction :** Stéphanie Younès
**Maquette :** Dialectica Communication

**Membres du comité de rédaction :** Nicolas Chateigner, Séverine Ciancia, Philippe Coudol, Marianne Coutures, Didier Lemoine, Michelle Liu, Cyrille Mahieux, Béatrice Presles d'Herbès, Cécile Ravier , Sabrina Sahnoun, Samia Sayah, Brigitte Taveneau

**Membres du comité éditorial :** Arnaud Benedetti, Catherine d'Astier, Sylviane Inocêncio, Nicolas Jeanjean, Laurence Lomme, Marie-Pascale Martel, Laurence Parmantier

**crédits photo :** Fotolia, Inserm/Serimedis (Philippe Hirsch, Etienne Begouen), Association française Les Petits Débrouillards, Futuroscope
**Illustrations :** Prune Cirelli